

Dossier suivi par

Christelle PEYRE, Chargée de mission
Christelle.peyre@anct.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le 16/10/2025

Compte-rendu de l'Atelier sur le stockage du carbone dans les forêts du Massif central : une opportunité de contribution pour les entreprises du Massif central

PJ : Présentations power-point des intervenants

Intervenants : Guillaume DAVID (Directeur adjoint communes forestières (COFOR) AURA – Co-délégué Massif central), Mohamed LARBI KEFFALA (Risk Manager et référent RSE, Auvergne Rhône Alpes Groupe LA POSTE – Branche Services Courrier Colis), Frédérique MORVILLIER et Christelle PEYRE (respectivement chargées de mission forêt bois et mobilité durable au Commissariat Massif central)

L'atelier s'est tenu lors du **Sommet des mobilités territoriales durables** le 2 octobre 2025. Le Commissariat au Massif Central a souligné l'importance de ce sujet dans le cadre des mobilités, car le secteur des transports est le premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (GES) en France (32 %). La stratégie proposée est triple et vise, par ordre de priorité, à **éviter** la production de CO₂, à la **limiter** (par l'amélioration de l'efficacité), et enfin, à utiliser le **stockage carbone** comme réponse pour la production résiduelle durant la phase de transition.

Le **commissariat finance deux projets carbone-forêt** : Le projet Carbonium, non développé ici, vise à donner une valeur aux petites parcelles privées délaissées. La présentation a été **axée sur le projet MC4CO₂** porté par le CNPF et illustrée par deux projets LBC financés par Andros et le groupe la Poste. En l'absence du CNPF, Guillaume David des COFOR MC, qui animent le **GT bois au Comité de Massif**, a présenté les premiers résultats. L'objectif était de montrer que **les entreprises peuvent s'impliquer**.

I. Présentation du Contexte et du Rôle de la Filière Forêt-Bois

- **La Filière Forêt-Bois du Massif central :** La forêt du Massif Central (MC) représente 20 % de la surface forestière métropolitaine (soit 3,4 millions d'hectares) et 40 % du MC est boisé. La forêt a un rôle multifonctionnel : réservoirs carbone et biodiversité, rôle récréatif et économique. Cette filière génère 30 % de la récolte nationale de bois, impliquant 10 000 entreprises et 65 000 emplois salariés.
- **Enjeux Climatiques :** Le Massif Central, bien qu'étant un puits de carbone, voit une partie de ses forêts dépérir ou devenir vulnérable aux incendies en raison du réchauffement climatique. L'objectif est d'adapter les forêts et de protéger leur fonction de puits de carbone.

II. Le Label Bas Carbone (LBC) et le Financement Carbone

- **Fonction de la Forêt :** La forêt participe à l'atténuation du changement climatique en tant que puits de carbone (séquestration dans la biomasse, la litière et les sols). Le bois contribue aussi au stockage de carbone dans les produits bois et à la substitution des matériaux et énergies à forte empreinte carbone.



- **Label Bas Carbone (LBC) :** Il s'agit du premier cadre de certification climatique volontaire de l'**État** en France, visant à valoriser les projets réduisant les émissions et séquestrant du carbone. Les projets sont quantifiés en crédits carbone, et le prix est décidé de gré à gré (moyenne de 35 €/tCO₂).
- **Méthodes Forestières LBC approuvées** Il existe quatre méthodes dans le domaine forestier. Les trois premières (Boisement, Reconstitution de peuplements forestiers dégradés, Balivage/conversion de taillis en futaie) sont issues du projet VOCAL mené dans le Massif Central il y a une dizaine d'années. La méthode Gestion forestière à stock continu a été approuvée en mai 25.
- **Dynamique du Massif Central :** Le MC a accueilli 225 projets LBC sur dix ans (2015-2025).

III. Le Projet MC4CO₂ (Forêts & Carbone Massif Central)

- **Porteur :** Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Le projet vise à faire du Massif Central un territoire innovant en matière d'adaptation au changement climatique. L'objectif est en 2025 notamment d'étudier sur 8 territoires les évolutions des stocks de carbone forestiers et les besoins des acteurs à travers deux enquêtes. En 2026, des projets pilotes expérimenteront de nouvelles méthodes.
- **Enquêtes Réalisées :** Des enquêtes ont été menées auprès de propriétaires forestiers (1 000 individus) et auprès d'entreprises/collectivités. Parmi les résultats notons :
 - **Propriétaires Forestiers :** 84 % estiment que leurs bois captent du CO₂. 41 % sont prêts à modifier leurs pratiques moyennant une aide financière. 36 % pourraient s'engager dans un projet LBC.
 - **Entreprises :** 88 % des organismes ont réalisé un bilan GES. 89 % ont entendu parler du LBC, et 74 % sont susceptibles d'être intéressés par un projet en forêt française. Le reboisement après sinistre, l'enrichissement de forêt et le boisement suscitent le plus grand intérêt. Les motivations principales sont la contribution à l'effort de neutralité carbone et le soutien aux projets locaux/régionaux.

IV. Focus sur l'Expérience du Groupe La Poste

La présentation du Groupe La Poste a été assurée par Mohamed Larbi KEFFALA (Risk Manager, Auvergne Rhône Alpes, Branche Services Courrier Colis).

- **Stratégie RSE et Entreprise à Mission :** La Poste est une entreprise à mission depuis 2021, s'engageant en faveur de l'environnement. Sa stratégie climat repose sur trois piliers : Mesurer, Réduire (objectif de zéro émission nette d'ici 2040, avec une réduction de 90 % de ses émissions et les 10% d'émissions résiduelles qui seront alors compensées via des projets de séquestration carbone.), et S'adapter au changement climatique.
- **Contribution Carbone Volontaire :** La Poste a tenu, dès 2015, à réaliser cette compensation sur le territoire français.
- **Rôle dans le LBC :** La Poste est reconnue comme un précurseur dans la compensation carbone en France. Elle a contribué à la création du Label Bas Carbone (LBC) en 2018 avec le Ministère, I4CE et le CNPF.
- **Financement et Projets :** La Poste est le **financeur du 1er projet labellisé Bas Carbone en France**. Le Groupe a financé plus de 60 projets, dont 43 labellisés LBC, sur 54 départements, pour un total de 41 400 t.CO₂ séquestrées.





- **Plus-value du LBC** : Le Label apporte une méthode robuste, une garantie de rigueur, de suivi et de transparence. Il permet de valoriser les co-bénéfices au-delà du simple carbone (protection des écosystèmes, résilience).
- **Cas Concret : Reboisement Post-Incendie en Ardèche** :
 - **Projet** : Le projet de Reboisement post-incendie en Ardèche est un exemple concret. Il s'agit de reconstitutions après des incendies survenus en 2014-2015.
 - **Détails** : Le projet portait sur 9 hectares et a été labellisé en 2020.
 - **Résultats** : Les bénéfices climatiques sont estimés à 697 tonnes de CO2. La diversification des essences a été privilégiée pour assurer une gestion durable et l'adaptation, et non seulement pour maximiser la séquestration rapide du carbone.

V. Lien vers la Vidéo Diffusée

La vidéo diffusée lors de l'atelier concernait le projet MC4CO2 et peut être retrouvée sur la page du projet. <https://www.cnpf.fr/nos-actions-nos-outils/focus-sur-quelques-projets/forets-et-carbone-massif-central-mc4co2>

